

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 29 Février 2024, au lieu habituel, à 19h00****Date de la convocation : 20 février 2024****Président de séance : M. Stéphane GIBERT, 1^{er} Adjoint au maire****Nombre de conseillers**

- en exercice : **13**
- présents : **10**
- votants : **12**
- absents : **1**

Liste des membres : M GIBERT Stéphane, M BLANCHEFORT Fabien, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, M. SPECCEL Gérard, M PHILBEE Paul, Pierre PHILIPON

Procuration (s) : André BRIVADIS donne procuration à Stéphane GIBERT

Mme SCIORTINO Pascale donne procuration à Gérard SPECCEL

Absent : M. WENGER Stéphane

Secrétaire de séance : Bernard VIALANEIX

2024 – 11 Modification du règlement du lotissement

Monsieur Stéphane GIBERT, président de séance, rappelle au conseil municipal le souhait de la SCI Valentin d'acquérir les terrains situés dans le lotissement « Les Rivets » et cadastrés AC 385, 386 et 387 (nouvelle numérotation) pour une activité commerciale.

Le règlement du lotissement communal « Les Rivets » datant de juin 1984 a fait l'objet d'une première modification en 2008 pour vendre une partie du lot n°10 (composé initialement des parcelles AC 362, 363 et 364 : ancienne numérotation) : AC 364 et une partie de AC 362 (196 m²) et une partie AC 363 (348 m³) à Monsieur VALENTIN Daniel. De plus, la partie du lot n°10 restant propriété de la commune aura une nouvelle vocation la création de parkings et d'espaces verts.

Monsieur Stéphane GIBERT propose d'autoriser M le Maire ou son représentant à organiser un vote des co-lotis pour demander la modification du règlement afin de permettre la réalisation du projet de la SCI VALENTIN.

2024

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal :

- Autorise M le Maire ou son représentant à organiser le vote des co-lotis pour demander la modification du règlement du lotissement « Les Rivets » afin de permettre la réalisation du projet de la SCI VALENTIN.

Le 1er Adjoint
Stéphane GIBERT

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		12
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	12